

**APPEL A CANDIDATURES AU POSTE D'ADMINISTRATEUR
INDEPENDANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE TUNISIAN SAUDI BANK**

Tunisian Saudi Bank se propose de désigner un administrateur indépendant -personne physique- à son Conseil d'administration (au sens de l'article 189 de la loi n° 2000-93 du 3 novembre 2000 relative au code des Sociétés Commerciales), et ce pour un mandat de 3 années par voie d'appel à candidatures.

Les candidats au poste de membre indépendant du Conseil d'administration de Tunisian Saudi Bank doivent :

-Remplir les conditions d'éligibilité énoncées par les dispositions :

- du Code des Sociétés Commerciales (Articles 189, 192 et 193),
- de la loi 2016-48 du 11 Juillet 2016, relative aux banques et établissements de crédit ;
- de la réglementation de la Banque Centrale de Tunisie en la matière et notamment la circulaire BCT n° 2011-06 du 20 mai 2011 relative au renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements de crédit.

-Etre de nationalité tunisienne

-Etre titulaire, au moins, d'un diplôme universitaire en rapport avec les domaines de la finance ou de la gestion ou de la comptabilité ou de l'économie,

-Jouir d'une expérience professionnelle minimale de 10 ans dans le secteur bancaire notamment dans la gestion des risques et de l'audit interne.

Le candidat doit également maîtriser principalement l'arabe le français et l'anglais.

Les candidats intéressés par le poste d'administrateur indépendant au Conseil d'administration Tunisian Saudi Bank doivent faire parvenir leur demande par voie postale sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou par Rapid-poste au Bureau d'Ordre Central de Tunisian Saudi Bank au 32, rue Hedi-Karray-1082 Tunis au plus tard le **07 Février 2018** -date limite de réception des candidatures. Le cachet du Bureau d'Ordre Central de Tunisian Saudi Bank faisant foi.

Les candidatures doivent être adressées au nom de Monsieur le Président du Conseil d'administration de Tunisian Saudi Bank et l'enveloppe doit porter la mention «Ne pas ouvrir - Candidature au poste d'administrateur indépendant au Conseil d'Administration de Tunisian Saudi Bank ».

LE DOSSIER DE CANDIDATURE DEVRA COMPORTER LES PIECES SUIVANTES :

- Une demande de candidature au nom de Monsieur le Président du Conseil d'administration de Tunisian Saudi Bank,
- Le Curriculum Vitae du candidat,
- Une lettre de motivation (brève présentation du candidat qui comporte les motifs de sa candidature et ses principaux traits de personnalité),
- Une copie de la Carte d'Identité Nationale,
- Une déclaration sur l'honneur dument signée et légalisée certifiant que le candidat jouit de ses droits civils et répond à ce qui suit :
 - Les conditions énoncées par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales notamment ses articles 192 et 193,
 - Les conditions énoncées par les dispositions de la loi 2016-48 du 11 Juillet 2016, relative aux banques et établissements de crédit notamment son article 26,
 - N'ayant pas de lien avec Tunisian Saudi Bank au sens de l'article 43 de la loi 2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux établissements de crédit,
 - N'étant pas membre du conseil d'administration ou directeur général ou gérant ou salarié d'une société ayant des liens avec T.S.B au sens de l'article 43 de la loi 2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux banques et établissements de crédit,
 - N'étant pas administrateur ou gérant de société objet d'une déclaration de faillite ou ne faisant pas objet d'un jugement pénal le rendant responsable de la faillite.
 - Ne rendant pas directement ou indirectement des prestations de services à T.S.B,
 - N'agissant pas pour le compte d'un client ou d'un fournisseur ou prestataire de service important de T.S.B,
 - N'ayant jamais fait partie des salariés de T.S.B,
 - N'ayant pas exercé depuis plus de 6 ans un mandat de commissaire aux comptes de T.S.B ou ayant, fait partie de l'équipe du commissaire aux comptes de T.S.B,

- N'ayant pas exercé depuis plus de 9 ans un mandat de membre représentant les intérêts des actionnaires dans le conseil d'administration de T.S.B,
- Ne faisant pas partie des salariés d'autres établissements de crédit,
- N'étant pas en même temps Administrateur au Conseil d'Administration d'une autre banque,
- N'étant pas interdit au sens des dispositions de l'article 60 de la loi 2016-48 du 11 Juillet 2016, relative aux banques et établissements de crédit,
- N'ayant pas d'antécédents judiciaires et n'étant pas en situation de faillite.

Le candidat présentera à la demande de T.S.B, les documents attestant ses qualifications et ses compétences ainsi qu'une copie du ou des PV de l'AGO de sa nomination en qualité de membre du Conseil d'une société anonyme s'il y a lieu.

Le candidat s'engage à remettre à T.S.B tout document jugé par elle nécessaire.

Tunisian Saudi Bank informe que les données et conditions relatives à la soumission à cet appel à candidatures sont disponibles sur son site [web :](http://www.tsb.com.tn) www.tsb.com.tn

Pour toute autre information, veuillez contacter Mme Amel KHANFIR à l'adresse mail-suivante : Amel.KHANFIR@tsb.com.tn.